



RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

Objet : vente d'une surface de 1933m² environ de la parcelle no 1524 du PPE « Le Grand Pré-Champs de la Pussaz » à la Fédération des Carrossiers Romands Vaud (FCR)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La COGEFIN s'est réunie le mardi 28 mai 2018.

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, la COGEFIN est chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF. 50'000.- par préavis, sans se prononcer sur son bien-fondé ou sur les propositions émises.

La COGEFIN ne peut que se réjouir du développement de l'offre de formation des apprentis sur le territoire communal et par conséquent, vous propose, à l'unanimité des membres présents, d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- **vu le préavis de la Municipalité No 32/18 ;**
 - **ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN;**
 - **considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;**
 -
1. **autorise la Municipalité à vendre une surface d'environ 1'933 m² de la parcelle no 1524 à la FCR-Vaud pour un montant de 150.-/m², soit environ CHF. 289'500.--,**
 2. **autorise la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction,**
 3. **le tout, sous réserve, de l'obtention d'un permis de construire LATC.**

Moudon, le 8 juin 2018

La rapportrice
S. Freymond

Présent-e-s : Mme Freymond, MM. Goy, Lohner, Piguet et Isufi.
Excusé-e-s : Mmes Demierre et Guex-Ombelli, M. Pereira